



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf janvier à quatorze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège social de Monein, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 11/01/23 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Collège élus : Monsieur Gérard DUCOS, Monsieur Regis CASSAROUME, Monsieur Christian LOMBART

Collège représentants professionnels : Monsieur Didier CORRE, Madame Rebecca JACKSON, Madame Delphine CHERITI, Madame Gisèle BORDENAVE, Monsieur Jean-Bernard LACAVE

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Madame Céline LEMBEZAT, Monsieur Jean-Pierre DOMINGUEZ

Membres participants à la réunion : 08

Soit nombre de suffrages exprimés : 08

Objet : Demande de subvention à la CCLO 2023

Selon la convention de partenariat et d'objectifs 2023-2025, selon le Débat des Orientations Budgétaires de ce jour, le Président a proposé de solliciter La Communauté de Communes de Lacq Orthez pour une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de **400 000€**, auquel y viendra s'ajouter le résultat de la taxe de séjour (moins les frais de gestion).

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 08 voix POUR**,
ADOpte la demande de subvention pour 2023

ET CHARGE la directrice de son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**Le Président
Christian LOMBART**